



Le premier confinement de mars à mai avait conduit à retarder l'ouverture du débat public sur le projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque.

Le second confinement ne l'arrête pas : [la participation continue](#).

Au premier jour de ce nouveau confinement, le débat était largement engagé ; [retrouvez le point d'étape établi au 5 novembre sur le site du débat](#).

Les nouvelles conditions sanitaires conduisent la Commission Particulière en charge du débat à rechercher des solutions de participation à distance, avec le souci de permettre à tout public de trouver une modalité lui convenant.

Plusieurs modifications témoignent de cette volonté.

En premier lieu, la période du débat est prolongée jusqu'au 20 décembre 2020.

Ensuite de nouveaux rendez-vous ont été programmés :

- la tenue d'un **débat télévisé**
- et une réunion offrant à des parties prenantes organisées en personnes morales la possibilité de prise de paroles.

Voici donc les nouvelles des événements publics à venir :

- **2 décembre** : débat « Zoom » sur les thèmes des enjeux terrestres du projet (dont le raccordement) et de son éventuelle mise en œuvre et de son chantier.
- **8 décembre** : débat télévisé sur la chaîne régionale [WÉO](#)
- **16 décembre** : débat « Zoom » avec prises de parole d'acteurs

S'y ajoute, le 26 novembre, une rencontre destinée aux professionnels du tourisme et des loisirs qui leur permettra d'exprimer leurs points de vue et de questionner les porteurs du projet ; le format de cette rencontre "faire s'exprimer les acteurs" est identique à celui déjà utilisé pour les acteurs industriels et plus récemment pour ceux de la pêche. L'intégralité des échanges sera ensuite diffusée en ligne sur notre site et sur [notre chaîne YouTube](#).



De plus, jusqu'au 20 décembre, date de clôture du débat :

- les personnalités morales (collectifs, syndicats, partis politiques, associations, entreprises, personnalités...) peuvent composer un [cahier d'acteur](#). 5 sont déjà publiés
- les internautes peuvent participer en posant une question, en donnant un avis, en commentant sur la [plateforme participative](#)
- les personnes ne disposant pas d'internet peuvent nous écrire au 16 rue Thiers 59140 Dunkerque

D'autres modalités sont à l'étude telles que fourniture de cartes T par lesquelles donner un avis, mise en place d'une permanence téléphonique, etc. Des précisions seront données ultérieurement en cas de faisabilité.

Pour rappel, une fois le débat public clos le 20 décembre, la Commission en établira le [compte-rendu dans un délai de deux mois](#) et la présidente de la Commission nationale en rédigera un bilan. Ces deux documents seront rendus publics. Une restitution publique avec échanges aura lieu le 16 février 2021.

Contactez la commission du débat  
16 rue Thiers, 59140 Dunkerque  
<https://dunkerque-eolien.debatpublic.fr/>

REJOIGNEZ LE DÉBAT SUR

